

Le Collège communal de la Ville de THUIN, en séance le 07 janvier 2025, a décidé de convoquer les Membres du Conseil communal à la réunion qui se tiendra le **16 janvier 2025 à 20h00**, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, Grand'Rue 36, à 6530 Thuin.

A Thuin, le 08 janvier 2025.

La Directrice générale,

Ingrid LAUWENS



Par le Collège,

La Bourgmestre,

Rachel SOBRY

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 Communication(s) de la Bourgmestre.
- 3 Gouvernance et transparence dans l'exécution des mandats publics – Approbation du rapport de rémunération 2024.
- 4 Approbation de la Déclaration de Politique Communale.
- 5 Représentation de la Ville - ASBL Union des Villes et Communes de Wallonie.
- 6 Plan Communal de Développement Rural - Approbation du Rapport annuel 2024.
- 7 Schéma de Développement Communal - Validation de l'avenant pour intégrer le Schéma de Développement Territorial et la révision du CoDT.
- 8 Renouvellement de la commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité CCATM - Décision.
- 9 Bien communaux - Presbytère de Donstiennes - Approbation du projet de compromis de vente.
- 10 Octroi des concessions - Délégation au collège communal.
- 11 Intervention financière pour l'achat d'un système à composter - Année 2025 - Approbation de la convention de partenariat à conclure avec l'intercommunale IPALLE.
- 12 Projet d'arrêté ministériel - RC sur la police de la circulation routière - RN59 (Route de Thuin) - Modification de la vitesse.
- 13 Accord cadre - Travaux de voiries et d'égouttage divers 2025 - Choix du mode de passation et des conditions du marché.
- 14 Travaux de remplacement de dalles en béton - Rue Emile Vandervelde à Gozée - Choix du mode de passation et des conditions du marché.
- 15 Dépenses de personnel - Ratification d'une décision prise par le Collège communal sur pied de l'article L1311-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
- 16 Ecole communale de Thuillies - Etude de stabilité - Ratification d'une décision prise par le Collège communal sur pied de l'article L1311-5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
- 17 Communication des budgets 2025 des fabriques d'église de Ragnies et Biercée, approuvés par expiration du délai légal.

SÉANCE À HUIS CLOS

- 18 Représentation de la Ville – Désignation d'un délégué effectif, d'un délégué suppléant et d'un candidat administrateur au sein de l'ASBL « Les Plus Beaux Villages de Wallonie ».
- 19 Biens communaux - Rue A. Mathé 10 à Leers-et-Fosteu - Décision du principe de la vente.
- 20 Propriétés communales - Aliénations - Section Thuin - Vente d'un terrain sis rue de Lobbes Son D n°33/02B - Vente et désaffectation.
- 21 Rue Couture à 6536 Donstiennes - Incorporation dans le domaine public - Décision.
- 22 Enseignement fondamental - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel enseignant.

- 23 Enseignement fondamental - Congé pour prestations réduites à des fins thérapeutiques au bénéfice d'un membre du personnel en disponibilité pour cause de maladie - Ratification.
- 24 Enseignement fondamental - Année scolaire 2024/2025 - Prolongation de la désignation à titre temporaire d'un maître d'éducation physique - Ratification.
- 25 Enseignement fondamental - Année scolaire 2024/2025 - Désignation à titre temporaire d'un maître d'éducation physique - Ratification.
- 26 Enseignement fondamental - Année scolaire 2024/2025 - Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle - Ratification.
- 27 Enseignement fondamental - Année scolaire 2024/2025 - Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire - Ratification.
- 28 Enseignement fondamental - Année scolaire 2024/2025 - Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle - Ratification.
- 29 Enseignement fondamental - Année scolaire 2024/2025 - Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle - Ratification.
- 30 Enseignement fondamental - Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire - Ratification.
- 31 Enseignement fondamental - Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire - Ratification.
- 32 Enseignement artistique à horaire réduit - Démission d'un professeur de clarinette et de saxophone et admission à la retraite - Acceptation.
- 33 Enseignement artistique à horaire réduit - Octroi d'un congé à une surveillante-éducatrice pour exercer provisoirement une fonction également ou mieux rémunérée dans l'enseignement - Ratification.
- 34 Enseignement artistique à horaire réduit - Octroi d'un congé à une surveillante-éducatrice pour exercer provisoirement une fonction également ou mieux rémunérée dans l'enseignement - Ratification.
- 35 Enseignement artistique à horaire réduit - Année scolaire 2024/2025 - Désignation à titre temporaire d'un professeur d'art dramatique et de diction, déclamation - Ratification.
- 36 Enseignement artistique à horaire réduit - Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un professeur de basson et de musique de chambre à titre temporaire - Ratification.
- 37 Enseignement artistique à horaire réduit - Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un professeur de danses urbaines à titre temporaire - Ratification.
- 38 Enseignement artistique à horaire réduit - Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un professeur d'ensemble instrumental - Ratification.
- 39 Enseignement artistique à horaire réduit - Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un professeur de cor à titre temporaire - Ratification.
- 40 Enseignement artistique à horaire réduit - Année scolaire 2024/2025 - Désignation d'un professeur de hautbois à titre temporaire - Ratification.
- 41 Enseignement artistique à horaire réduit - Année scolaire 2024/2025 - Désignation à titre temporaire d'un professeur de danse classique et de danse jazz - Ratification.
- 42 Enseignement de promotion sociale - Désignation d'une surveillante-éducatrice à titre temporaire, à raison d'un mi-temps - Ratification.
- 43 Enseignement de promotion sociale - Désignation d'une surveillante-éducatrice à titre temporaire, à raison d'un mi-temps - Ratification.